

Bilan 2021

Date de publication
Décembre 2021

Bilan sanitaire



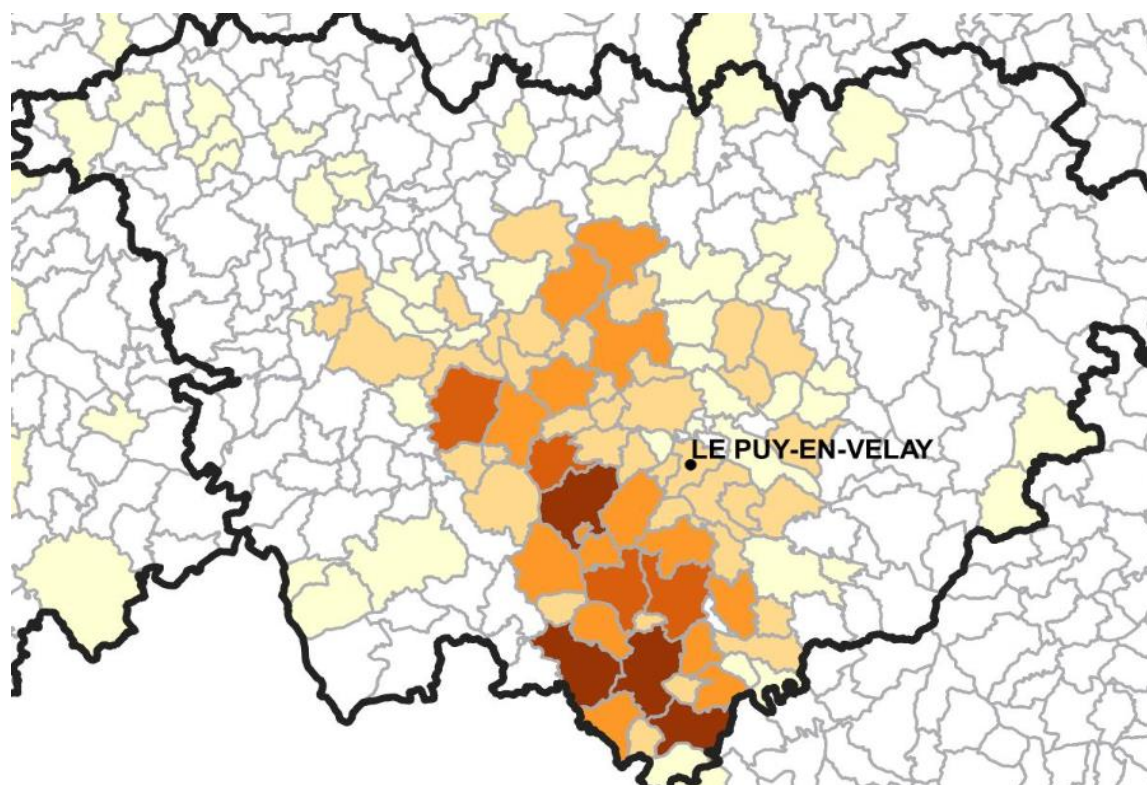
Lentille Verte du Puy AOP

Sommaire

1. Présentation du réseau 2021
2. Pression biotique campagne 2021
- 3 Bilan par bio-agresseur et facteurs risque phytosanitaire.

1. Présentation du réseau 2021

- 6 parcelles observées 2 fois par semaine, avec mise en place de divers pièges à ravageurs.
- 3 Bulletins de Santé du Végétal «Lentille» rédigés sur la campagne 2021.
- 1 Bulletin d'alerte puceron a été diffusé, demandant aux producteurs de surveiller leurs cultures



ZONE de l'AOP lentilles Vertes du Puy En Velay

Bilan BSV, 2021, Lentille Verte du Puy AOP, région AURA



Faits marquants de la campagne :

Les semis s'étendent du 15/02 au 30/05 dans des conditions très favorables pour les premiers semis avec une bonne humidité de surface.

Les conditions suivantes du mois de juin (sec et chaud) pénalisent la culture, cette période sera suivie d'un mois de juillet très froid et humide ce qui pénalisera la grande partie de la production avec un enherbement ingérable et néfaste pour la lentille.

Les récoltes sont réalisées dans de mauvaises conditions climatiques dans des parcelles souvent sales, avec un rendement de **3.5** quintaux / ha.

2. Pression biotique campagne 2021

Ravageurs

<i>Bio-agresseurs</i>	<i>Qualification de la pression 2021</i>	<i>Comparaison 2020</i>
Sitones des pois	Faible à modéré	=
Pucerons verts	Petit pic de présence à la mi-juin	+
Cécidomyies	Faible intensité	=
Bruches de la lentille	Faible	=

Maladies

<i>Bio-agresseurs</i>	<i>Qualification de la pression 2021</i>	<i>Comparaison 2020</i>
Foliaire		
Rouille brune	Peu présente	=
Anthraxose	Faible	=
Racinaire		
Fusarium / Pythium	Quelques foyers	++

3. Bilan par bio-agresseur et facteurs risque phytosanitaire.

LES RAVAGEURS

➤ Sitones du pois

- ✓ Présence de sitones sans atteindre le seuil de nuisibilité de 50% de plants touchés avant le stade 3 à 4 feuilles.
- ✓ Niveau de pression faible.

➤ Pucerons verts (*AcrythosiphonPisum*)

- ✓ Présence de pucerons verts en cours de cycle à la mi-juin. Certaines parcelles ont dû recevoir un traitement alors que dans d'autres la forte présence d'auxiliaires de cultures telles que les syrphes, chrysopes et coccinelles a permis le contrôle des pucerons.
- ✓ Niveau de pression faible (avec un léger pic mi-mai).

➤ Cécidomyies

Faible intensité des vols ce qui a engendré peu de dégâts sur les gousses en fin de cycle (voir tableau suivant)

N°	Cumule des cécidomyies femelles piègés depuis le stade début floraison
1	16
2	76
3	
4	0
5	4

➤ Bruches de la lentille

Aucun seuil de nuisibilité bruches n'est actuellement déterminé sur lentille. La méthode de suivi avec les tentes Malaises est en cours d'expérimentation, elle a été conduite cette année dans des régions voisines et permettra de déterminer des seuils pour analyse de risque.

LES MALADIES

➤ Maladies foliaires

- ✓ La Rouille Brune : le développement de la rouille brune a bénéficié des conditions climatologiques notamment du mois de juillet qui lui furent propices. De nombreuses parcelles ont présenté des symptômes.
- ✓ L'Anthracnose : quelques apparitions sur la zone de production dès le stade floraison. Peu d'impact sur la mise en place de la culture.

➤ **Maladies racinaires**

✓ Quelques foyers de jaunissement sont apparus

✓ Réalisation d'analyses de terre ainsi que sur plantes de lentille malades et sains cette année dans une dizaine de parcelles du plateau.

Gestion des adventices dans la culture de lentille

✓ Les adventices les plus problématiques sont les bleuets des champs, les orties royales et également les matricaires. La présence de renouées des oiseaux, renouées liserons dans les semis a été problématique pour la culture, mais également lors de la moisson.

✓ L'utilisation d'une écimeuse a permis de nettoyer certaines parcelles courant la période estivale, mais les conditions pluvieuses et froides du mois de juillet n'ont pas permis d'avoir un contrôle de l'enherbement et ont fortement pénalisé la récolte 2021.



Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : Joël BATONNET (CA43), joel.batonnet@haute-loire.chambagri.fr, 04 71 07 71 97.

À partir d'observations réalisées par : des coopératives, des négociants et la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures. Ce BSV est rédigé par la Chambre d'Agriculture de la Haute-Loire par délégation pour l'ODG Lentille Verte du Puy AOP.

Action pilotée par les ministères chargés de l'agriculture et de l'environnement, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.